

Supprimer un document

Supprimer un document

Il est possible de supprimer un document déposé dans Nuxeo.

Il suffit de cocher la case située devant le document et de cliquer sur le bouton « supprimer ».

ATTENTION : un document supprimé est bien placé dans la corbeille du dossier qui le contient mais n'est pas réellement supprimé de Nuxeo. C'est l'administrateur de l'espace qui peut supprimer définitivement le fichier.



Seul un administrateur disposant de droits suffisants peut supprimer définitivement un dossier ou le restaurer.